

LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

2014, année de l'ombre

Aucunement péjoratif, la qualification « d'année dans l'ombre » pour l'exercice 2014 du Service de l'éducation physique et du sport indique que de nombreux gros dossiers ont été préparés, qui devraient connaître leur épilogue en 2015. On peut penser notamment :

- Au règlement de la loi sur l'éducation physique et le sport.
Le Grand conseil a adopté cette nouvelle loi cantonale en décembre 2012. Le règlement d'application doit apporter un certain nombre de précisions quant aux missions du SEPS dans l'accompagnement de l'éducation physique scolaire (EPS), dans le soutien au sport international, dans l'ouverture des salles de sport cantonales (gymnases, etc.) aux clubs sportifs et dans le subventionnement cantonal des infrastructures sportives d'importance au minimum régionale. L'année 2014 a été mise à profit pour peaufiner les projets d'articles et les discuter avec les services de l'administration particulièrement concernés. L'adoption du règlement par le Conseil d'Etat devrait intervenir durant le premier semestre 2015.
- À la création d'un cluster du sport international
Il s'agira d'une association juridiquement constituée par le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne et le Comité international olympique. La Confédération aura tout loisir de monter dans le bateau dès les amarres larguées. Cette association sera chargée de coordonner et étendre la politique publique menée depuis une quinzaine d'années par Lausanne et le Canton. En particulier, à part la création d'un réseau élargi recensant et réunissant toutes les personnes morales et physiques concernées ou intéressées par le sport international dans le canton, il s'agira de systématiser la mise en relation entre les fédérations sportives internationales et les acteurs du monde de la formation supérieure et post-grade dans le canton, ainsi que toutes les entreprises, PME et start-up qui ont des prestations à proposer.
- À la candidature aux Jeux olympiques de la Jeunesse 2020
Le SEPS est très impliqué dans le Comité de candidature présidé par M. Patrick Baumann, membre suisse du CIO et directeur général de la Fédération internationale de basket-ball. Un important et très complet dossier de candidature a été remis au CIO en juin 2014. Une vidéoconférence CIO / candidats a eu lieu au début du printemps pour répondre aux dernières questions. La prochaine étape importante sera la désignation de la ville organisatrice le 31 juillet 2015 lors de la session du CIO. Lausanne affronte la candidature de la ville de Brasov en Roumanie.

Ces trois grands dossiers connaîtront donc leur épilogue en 2015. D'autres ont été menés à bien en 2014, entre autres l'édition d'une nouvelle formule du Guide des mesures de sécurité en éducation physique et sportive (voir page 3), la mise sur pied d'une plateforme cantonale visant à soutenir les apprentis vaudois qui doivent mener à bien simultanément formation professionnelle et sport d'élite (page 3) et l'amélioration des conditions de rémunération du sport scolaire facultatif grâce à son intégration dans le système de reconnaissance et de subventionnement par Jeunesse+Sport.

Nicolas Imhof
Chef du Service de l'éducation physique et du sport

LE SEPS EN 2014 C'EST ENTRE AUTRES :

La publication

- d'un document de planification de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'intention des enseignant-e-s du 2^e cycle primaire
- d'un calendrier du fair-play en collaboration avec le dessinateur Dano
- du septième numéro de la lettre d'information annuelle aux clubs vaudois « VD-Sports Info »
- des numéros 49 et 50 de la revue « Espaces pédagogiques ».

La mise sur pied

- de la rencontre annuelle des associations cantonales sportives vaudoises
- en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », de la remise des bourses du Fonds du sport vaudois aux sportifs détenteurs de cartes Swiss Olympic or, argent, bronze et élite
- en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », de la séance annuelle des clubs élités en sport collectif (à Montreux)
- de la 16^e édition de la cérémonie du Mérite sportif vaudois en collaboration avec l'AVPS (Association vaudoise de la presse sportive) et le soutien de la Fondation « Fonds du sport vaudois »
- de 12 séances d'animation pédagogique en EPS
- de 12 conférences régionales de chefs de file en EPS
- de 3 séances d'information pour les nouveaux enseignants l'EPS
- de 1 séance pour les nouvelles personnes enseignant la rythmique
- de 3 séances de présentation des nouveaux moyens d'évaluation à l'intention des animateurs-trices et des chef-fe-s de file de l'EPS
- de 1 séance pour les enseignants EPS des écoles professionnelles
- de 20 séances d'information sur l'introduction des nouveaux moyens d'évaluation de l'EPS au deuxième cycle primaire dans les établissements où il n'y a pas d'animateur-trice pédagogique
- de 1 séance de la Commission cantonale consultative de l'EPS

L'organisation et la direction

- d'un séminaire à l'attention des enseignant-e-s d'EPS des écoles professionnelles
- de 112 cours J+S regroupant plus de 2'800 participants : 30 cours de formation de moniteurs, 2 cours de formation de coaches, 5 cours de perfectionnement de coaches, 46 modules de perfectionnement de moniteurs, 7 modules de prévention « Toxicomanie » et « Pas d'abus sexuels » ainsi que 15 cours « Sport des enfants »
- 15 séances de commissions de discipline sportive J+S
- de la réunion annuelle des fédérations sportives internationales sises sur sol vaudois au Centre sport et santé de Dorigny
- de la Conférence d'été du sport suisse à Montreux qui réunit l'Office fédéral du sport et tous les services des sports et offices J+S des cantons.

La supervision

- de 5'801 activités pour 74'620 personnes sous l'égide de J+S qui ont permis aux clubs vaudois d'obtenir 5'471'018 fr. de subsides fédéraux
- de 705 camps sportifs scolaires concernant 27'693 élèves
- du sport scolaire facultatif pour près de 21'000 élèves des degrés primaire, secondaire et postobligatoire (gymnases et écoles professionnelles)
- d'une dizaine de compétitions scolaires cantonales
- de l'organisation de l'EPS dans 117 établissements scolaires
- de la partie sportive des 4 structures sport-études de la scolarité obligatoire

Sur le plan de l'organisation interne

- L'engagement d'une apprentie employée de commerce en août 2014.

EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2014 !

Mérite sportif vaudois 2014

C'est dans le cadre du Centre des Sports de Villars que la remise des trophées du Mérite sportif vaudois a eu lieu jeudi 4 décembre 2014.

Grande nouveauté pour cette 16^e édition : la diffusion d'une partie de la cérémonie en direct sur La Télé. Les téléspectateurs ont pu assister à la remise des trophées aux lauréats des différentes catégories en même temps que les 400 spectateurs sur place à Villars.

Les lauréats Maude Mathys (sportive), Barnabé Delarze (sportif), Erwan Kaeser (espoir), Georges Guinand (dirigeant) et le club nautique de Pully se sont vus récompensés cette année.

Enfin, les deux représentants vaudois membres de l'équipe suisse d'aviron en 4 de couple, Barnabé Delarze et Augustin Maillefer ont reçu le mérite « Equipe » pour leur titre de champions du Monde – 23 ans.

Infrastructures sportives

Principales infrastructures achevées en 2014

- 1 salle omnisports 2 éléments (Bercher)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Cossonay)
- 1 salle omnisports 1 élément (Lausanne)
- 1 salle de rythmique (Belmont-sur-Lausanne)

Le SEPS avait un représentant dans le jury de concours de Borné-Nau à Grandson

Infrastructures en chantier ou à venir en 2015

- 1 salle omnisports 2 éléments (Bex)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Renens, Censuy)
- 1 salle omnisports 2 éléments (St-Sulpice)
- 2 salles omnisports 1 élément (Nyon - Cessouest)
- 1 salle omnisports 1 élément (Le Mont-sur-Lausanne)
- 1 salle omnisports 1 élément (Villeneuve)
- 1 salle omnisports 1 élément (Bassins)
- 1 salle omnisports 1 élément (Le Vaud)
- 1 salle omnisports 1 élément (Crissier)
- 1 salle omnisports 1 élément (Rolle)

Le SEPS est expert dans le cadre du concours du centre sportif de Malley

Cinq nouvelles fédérations en 2014

La politique menée par le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne en faveur de l'accueil de sièges de fédérations et organisations sportives internationales continue à porter ses fruits. En 2014, 5 d'entre elles ont posé leurs valises dans notre région : l'Union européenne de cyclisme (Aigle), la Ligue européenne de natation (Nyon), l'International World Games Association, la Fédération mondiale de bowling et la Fédération internationale de voile, toutes trois à Lausanne.

Au titre des compétitions et congrès sportifs, on peut citer la finale de la Coupe du monde de tir à l'arc à Lausanne, les championnats d'Europe U23 et juniors de cyclisme à Nyon ainsi que la première édition du congrès Work In Sport Exhibition (WISE) à Beaulieu Lausanne.

J+S peut financer le SSF !

Le sport scolaire facultatif (SSF), déjà bien implanté dans la plupart des écoles du canton, va certainement voir son offre augmenter ces prochaines années suite à l'obligation légale faite aux établissements scolaires de le proposer aux élèves. Cependant, il n'est pas toujours facile de trouver des personnes compétentes disposées à investir de leur temps, et ceci pour une rémunération modeste.

C'est pourquoi, afin d'inciter davantage de vocations, le SEPS a modifié ses directives dès le 1^{er} août 2014, autorisant ainsi l'annonce des cours SSF également auprès de Jeunesse+Sport (J+S). Si les modalités et directives du SSF et de J+S sont respectées, le moniteur pourrait alors cumuler deux indemnités et voir sa rétribution augmenter. Le SEPS entend ainsi développer encore davantage l'offre du SSF qui attire déjà plus de 21'000 élèves du canton.

Maison du sport vaudois à Leysin Ouverture au printemps 2016

Lancée il y a trois ans, la construction de la Maison du Sport vaudois financée par la Fondation « Fonds du sport vaudois » avance bon train, avec l'appui des secteurs infrastructures et sport associatif du SEPS. Le « gros œuvre » de la salle de gymnastique et deux étages de l'hébergement sont terminés ; il reste à bâtir les combles et le toit. L'ouverture est prévue en juin 2016.

Le complexe, qui ouvrira ses portes à l'entrée du village en face du Centre sportif, comptera 70 lits. Il disposera également d'un réfectoire de 80 places et de divers locaux dont trois salles de théorie. Cette réalisation vise prioritairement à offrir aux participants des cours Jeunesse+Sport un véritable centre de formation pour les moniteurs sportifs vaudois. Les clubs et écoles du canton pourront également louer ces infrastructures pour leurs camps sportifs à un prix raisonnable. Renseignements bientôt disponibles sur www.maisondusportvaudois.ch.

4^e Tournoi de football 2014 de l'ACV

Plus de 400 joueuses et joueurs répartis en 42 équipes se sont retrouvés sur les terrains du FC Cheseaux, samedi 21 juin 2014 pour la 4^e édition du Tournoi de football de l'ACV mis sur pied par le SEPS et son secteur du sport associatif dirigé par l'ancien capitaine du Lausanne-Sports Marcel Parietti.

Devant le nombre de services souhaitant participer et, parfois, inscrire deux formations, le comité d'organisation a dû refuser quelques équipes faute de terrains en suffisance pour pouvoir terminer le tournoi à une heure raisonnable.

Les matches se sont déroulés dans une ambiance empreinte de fair-play la plupart du temps, même lors des matches à élimination directe.

A noter que M. Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, a fait l'honneur de sa présence en renforçant une équipe du SASH. Mais cela n'a pas empêché l'Office des curatelles et tutelles professionnelles de s'imposer devant le Service de protection de la jeunesse et le Service de la santé publique.

Planification et évaluation de l'EPS

Elaborée par le SEPS et ses partenaires, la planification et les nouveaux moyens d'évaluation de l'éducation physique et sportive du 2^e cycle primaire ont été introduits dans les classes lors de la rentrée scolaire 2014. La conception de ces documents est pratiquement identique à celle du 1^{er} cycle primaire mise en circulation à la rentrée scolaire précédente. La refonte des documents existants était rendue indispensable suite à l'introduction du Plan d'études romand (PER).

La planification mise à disposition des enseignant-e-s, en majorité généralistes, a été conçue dans le but de leur faciliter le travail. Celle-ci propose un découpage en cinq périodes annuelles avec des références claires quant à la matière à travailler pour atteindre les objectifs visés par le PER.

En outre, des propositions d'évaluation en lien direct avec la planification ont été placées sur une application Web. Créée par le SEPS, elle est accessible à tous les enseignant-e-s afin de compléter la feuille officielle cantonale d'évaluation de l'EPS.

3 séances pour récompenser et informer

Le SEPS et la Fondation « Fonds du sport vaudois », qui redistribue les bénéfices annuels de la Loterie romande, ont mis sur pied ensemble trois cérémonies de récompense et d'information destinées à différents acteurs et partenaires de la politique du sport.

D'abord, le 1^{er} mai, au Centre mondial du cyclisme à Aigle, ils ont remis une bourse annuelle à 89 sportives et sportifs vaudois en sport individuel, pour un montant total de 376'000 francs. Les athlètes étaient tous en possession d'une carte Swiss Olympic élite (bourse de 3'000 fr.), bronze (6'000 fr.), argent (8'000 fr.) et or (10'000 fr.).

Le 27 mai, en marge du Volley Masters à Montreux, a eu lieu la première séance annuelle avec les clubs élites en sport collectif. Cette réunion, appelée à se dérouler chaque année, permet aux clubs concernés de mieux se connaître, de débattre de problématiques communes et d'échanger avec le Fonds du sport vaudois sur les modalités de son soutien financier et ses contreparties promotionnelles.

Au même titre que les clubs élites, les 39 associations cantonales sportives ont également été réunies lors d'une séance qui s'est tenue le 6 novembre au Centre de la PolCant à la Blécherette. La candidature de Lausanne/Vaud aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 leur a notamment été présentée.

Nouvelle version du GMS

Casque de ski obligatoire

Conçu par le SEPS, le Guide des mesures de sécurité (GMS) est le document qui regroupe les dispositions diverses et les mesures de sécurité applicables en éducation physique et sportive scolaire. La précédente version, qui datait de 2006, a été mise à jour afin de prendre en compte les enseignements tirés de la pratique mais également de s'adapter aux nouveautés apparues dans divers domaines sportifs.

La modification la plus marquante est l'introduction, dès le 1^{er} janvier 2016, de l'obligation du port du casque pour le ski et le snowboard. Afin d'accompagner cette mesure, le SEPS, en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », a mis sur pied une action permettant aux établissements scolaires l'achat de casques à prix réduit. Au total, ce sont près de 1'100 casques qui ont été commandés.

La forme de ce document a également changé, passant d'une brochure imprimée à une version « pdf », ce qui permet désormais de renouveler le GMS pour chaque année scolaire. La version en vigueur est celle disponible sur le site internet du SEPS (www.vd.ch/seps).

Soutien aux apprentis sportifs d'élite

« Entreprise formatrice favorable au sport de performance » est un projet de Swiss Olympic qui vise à aider les jeunes athlètes d'élite qui optent pour la voie de l'apprentissage.

Le principe pour l'employeur est d'aménager pour l'apprenti-e un programme de formation flexible adapté à son entraînement sportif et à ses compétitions. Une convention individuelle vient s'ajouter au contrat d'apprentissage et contient des informations sur les accords relatifs aux absences régulières dues à l'entraînement, aux absences irrégulières liées aux compétitions et aux vacances. Par ailleurs, l'entreprise doit permettre à l'apprenti-e qui pratique un sport de performance de prolonger sa période d'apprentissage si cela s'avère nécessaire, dès le début de la formation ou au cours de cette dernière, en raison de l'augmentation du volume d'entraînement. L'entreprise formatrice favorable au sport de performance est reconnue par Swiss Olympic et reçoit un label.

Une plateforme cantonale réunissant les milieux de la formation professionnelle et du sport a été mise en place en automne 2014 sous l'égide du SEPS afin de coordonner ce programme au niveau du canton de Vaud. En engageant, en août 2014, une jeune apprentie de commerce gardienne de l'équipe nationale de football M17, le SEPS est devenu la première entreprise du canton à obtenir le label de Swiss Olympic.

Assurance qualité chez J+S

C'est à la suite de l'introduction de J+S Kids (5 – 10 ans) que des visites sur le lieu de la formation des enfants ont été réalisées pour la première fois de manière systématique et périodique.

Effectuée par des experts dûment choisis et spécialistes de la discipline sportive, elle vise en premier lieu à offrir un soutien à la réalisation des activités sportives. Cette démarche est également un moment privilégié d'échanges ainsi qu'une marque de reconnaissance pour le travail accompli par les 11'297 bénévoles J+S du canton.

Les informations des experts vont permettre à la direction de J+S d'avoir un retour du « terrain » d'une part et donnera lieu à des réflexions en lien avec la qualité de la formation des experts et, d'autre part, des moniteurs J+S.

En 2014, les 27 experts vaudois engagés ont effectué environ 40 visites, ceci pour 18 disciplines différentes. Au terme de l'entraînement, tous les participants ont reçu un cadeau (des balles de jonglage) de la part de Jeunesse+Sport.

Le concept « assurance qualité » sera reconduit dans la même forme en 2015.

JOJ 2020 : décision du CIO en été 2015

Depuis quelques années, un comité de candidature tente de décrocher les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 à Lausanne. Il est prévu que les épreuves se déroulent dans la capitale olympique, dans les Alpes vaudoises, ainsi que dans le Jura suisse et français (saut à ski).

Le comité de candidature présidé par Patrick Baumann, membre suisse du CIO et directeur de la Fédération internationale de basket-ball, réunit notamment la Confédération, Swiss Olympic, la Ville de Lausanne, des représentants des fédérations sportives et des sportifs, ainsi que le DFJC, le DFIRE, le SEPS et le chef du DECS.

Le comité a remis son dossier complet de candidature en juin 2014 et a répondu à des questions complémentaires du CIO en mars 2015. La décision d'attribution à Lausanne ou Brasov (Roumanie) interviendra le 31 juillet 2015, lors de la session du CIO à Kuala Lumpur.